

DELIBERATION

SEANCE DU 25 juin 2024

Sont présents :

CARPENTIER Pascal, Conseiller, Président

CARPENTIER Thierry, Bourgmestre.

SIMON Dominique, HENRY René, GILBERT Christian, BENOIT Julie, TOUSSAINT Michaël, Echevins.

~~DODRIMONT Philippe, CORNET Danielle, MOYSE Vincent, GAVRAY Denis, MARENNE Yves,~~

CORBESIER Jérôme, LEPONCE Mélanie, ~~CLOSE Jean~~, SEVRIN Frédéric, DUBOIS DARCIS Corine,

ANDRIEN Renaud, WOUTERS Yvan, DOHET Alain, EVRARD Marc, CARPENTIER Vincent,

Conseillers(ères) communaux

CULOT Laurence, Présidente du CPAS et Conseillère communale

BARTHOLOME Valérie, Directrice générale f.f., Secrétaire.

OBJET : Programme Stratégique Transversal (PST) - Évaluation au terme de la législature 2018-2024 - Prise d'acte

Le Conseil communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, plus particulièrement en son article L1123-27 ;

Vu le Programme stratégique transversal arrêté par le Collège communal le 01/08/2019 et dont le Conseil communal a pris acte le 20/08/2019 ;

Etant donné que le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation prévoit 2 évaluations du Programme Stratégique Transversal : une à la mi-législature et une à son terme (1^{er} semestre de l'année du scrutin communal) ;

Vu l'évaluation à mi-législature qui a eu lieu le 23/06/2022 par le Collège communal avec prise d'acte du Conseil communal le 31/08/2022 ;

Attendu que le CODIR s'est réuni le 07/05/2024 et a réalisé son rapport d'exécution ;

Vu l'évaluation du PST au terme de la législature décidée par le Collège communal le 13/06/2024 ;

PREND ACTE :

- De l'évaluation du Programme Stratégique Transversal au terme de la législature 2018-2024.
- Du fait que la présente délibération et ses annexes seront transmises au Gouvernement wallon.

PAR LE CONSEIL

La Secrétaire,
V. BARTHOLOME

Le Bourgmestre,
Th. CARPENTIER

POUR EXTRAIT CONFORME,
Délivré le 26/06/2024

La Directrice générale f.f.,


V. BARTHOLOME



Le Bourgmestre,


Th. CARPENTIER